

L'exercice de l'hospitalité à immigrants et réfugiés dans les centres d'accueil à Paris : de la professionnalisation de l'hospitalité au rôle de sous-traitant de l'État¹**The exercise of hospitality for immigrants and refugees in host centers in Paris: from the professionalization of hospitality to the outsourcing of the State****O exercício da hospitalidade para imigrantes e refugiados em centros de acolhimento em Paris: da profissionalização da hospitalidade à terceirização do Estado****Leandro Benedini Brusadin LBB²****Résumé**

L'hospitalité, du point de vue sociologique et philosophique, manque de plusieurs réponses face à réalité globale contemporaine. Les objectifs de cet article de sont étudier les processus d'hospitalité envers les immigrants et réfugiés dans les perspectives de la phénoménologie de l'accueil et identifier les pratiques d'hospitalité publique envers les immigrants et réfugiés dans les contextes français. En plus de ce débat théorique sur la théorie de penseurs français, nous avons effectué des recherches sur le terrain à caractère observationnel dans des institutions qui accueillent des immigrants et des réfugiés à Paris. Il est conclu que l'État sous-traite ses actions d'hospitalité publique en ce qui concerne la solidarité des institutions organisations non gouvernementales, mais

¹ Recherche postdoctorale en sociologie réalisée à l'Université Paris Descartes - Faculté des Sciences Humaines et Sociales – Sorbonne au Centre de Recherche sur Liens Sociaux.

² Doutor em História pela Universidade Estadual Paulista de Franca - UNESP (2011). Pós-doutorado pela Escola de Artes, Ciências e Humanidades da Universidade de São Paulo - EACH | USP (2015). Pós-doutorado em Sociologia pela Université de Paris - Faculté des Sciences Humaines et Sociales - Sorbonne (Paris V) onde atuou como pesquisador convidado do Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (2019). Professor Associado do Departamento de Turismo da Escola de Direito, Turismo e Museologia da Universidade Federal de Ouro Preto (DETUR - EDTM | UFOP), desde 2008, onde já exerceu os cargos de Vice-Diretor da Escola de Direito, Turismo e Museologia e de Coordenador do Comitê de Pesquisa em Ciências Sociais Aplicadas da Pró-Reitoria de Pesquisa e Pós-Graduação. Professor Permanente do Mestrado e do Doutorado do Programa de Pós-Graduação em Ambiente Construído e Patrimônio Sustentável da Universidade Federal de Minas Gerais (PPG-ACPS | UFMG). Escola de Direito, Turismo e Museologia Universidade Federal de Ouro Preto (UFOP). Minas Gerais – Brasil. ORCID id : <https://orcid.org/0000-0002-2778-2095>. URL: <https://ufop.br> E-mail : leandrobrusa@hotmail.com

il se réserve les actions de contrôle migratoire qui visent à l'austérité et à l'hostilité envers l'étranger qu'il ne veut pas en tant que membre.

Mots-clés : Hospitalité ; Ville ; Immigrants ; Paris ; Organisations Non Gouvernementales.

Abstract

Hospitality, from a sociological and philosophical point of view, lacks of several responses in the contemporary global reality. The objectives of this paper are to study the processes of public hospitality towards immigrants and refugees from the perspectives of the phenomenology of hospitality and to identify practices of public hospitality towards immigrants and refugees in french contexts. In addition to this theoretical debate on the theory of contemporary thinkers, we have conducted observational field research in institutions that host immigrants and refugees in Paris. It is concluded that the State outsources its public hospitality actions for the solidarity regard of the of non-governmental organizations, but holds migration control actions aimed with austerity and hostility towards abroad who its doesn't want as a member.

Keywords: Hospitality; City ; Immigrants; Paris; Non-governmental Organizations.

Resumo

A hospitalidade, do ponto de vista sociológico e filosófico, carece de várias respostas na realidade global contemporânea. Os objetivos deste artigo são estudar os processos de hospitalidade pública para com imigrantes e refugiados sob as perspectivas da fenomenologia da hospitalidade e identificar práticas de hospitalidade pública para com imigrantes e refugiados em contextos franceses. Além desse debate teórico sobre a teoria dos pensadores contemporâneos, realizamos pesquisas de campo observacionais em instituições que hospedam imigrantes e refugiados em Paris. Conclui-se que o Estado terceiriza suas ações de hospitalidade pública em prol da solidariedade das organizações não-governamentais, mas realiza ações de controle de migração voltadas com austeridade e hostilidade ao exterior que não deseja como membro.

Palavras-chave: Hospitalidade; Cidade ; Imigrantes; Paris; Organizações não-governamentais.

1. Introduction

*Réciprocité, partage, sentiment d'injustice sociale, engagement
humanitaire : ces valeurs collectives nourrissent les pratiques de
l'hospitalité et leur donnent du sens.*

Anne Gotman

La sociologie et la philosophie sont devenues l'une des prémisses fondamentales pour la recherche en hospitalité d'un point de vue anthropologique, au moins en ce qui concerne les attributs et les pensées de l'École française. Nous nous demandons comment cela s'applique au traitement public des immigrants et réfugiés contemporains dans les contextes des villes de Paris. Il est important, toutefois, de situer la dialectique de notre prémisse d'hospitalité avec la pensée de Derrida (2004) lui-même quand il affirme qu'un État-nation, quel que soit son régime, de droite ou de gauche, et même dans une démocratie, ne s'ouvrira pas à une hospitalité inconditionnelle. En ce sens, cet État veut toujours contrôler le flux d'immigration.

Nous commençons notre réflexion par la présupposition théorique de Marcel Mauss (2008), qui situe la notion de la théorie de l'échange, dans les sociétés anciennes, en tant que dénominateur commun de l'exercice humain dans la triade du donner, du recevoir et du rendre. Le système du don est aussi moderne que caractéristique des sociétés archaïques, car il ne concerne pas que des moments isolés de l'histoire de l'humanité. Cependant, il est supposé qu'offrir un don implique des sacrifices et que les notions sacrificielles changent avec le temps et l'espace. Nous avons recours à Brusadin et Panosso Netto (2017) quand ils disent que les pratiques d'hospitalité, en tant qu'acte d'accueillir l'inconnu, deviennent l'une des plateformes possibles de l'exercice du don.

La recherche sur le terrain observationnel effectuée à Paris s'est déroulée pratiquement lorsque nous avons observé tous les jours d'immigrants et réfugiés à différentes occasions dans le quotidien de la vie parisienne. Parmi plusieurs d'entre elles, la recherche a été rendue impossible par le manque de réponses aux contacts et également par l'impossibilité pour le chercheur d'entrer dans un espace d'acceptation difficile. Néanmoins, il était possible d'en visiter quelques-unes et, avec des rapports d'activités de ces institutions, il était possible de construire un axe analytique de la praxis de l'hospitalité publique envers les immigrants et les réfugiés contemporains.

À leur tour, l'option d'enquêter de manière plutôt générique sur le groupe d'immigrants et réfugiés à Paris est due à leur provenance de plusieurs pays, tels que l'Afghanistan, l'Érythrée, le Soudan, la Syrie et bien d'autres. Ces sujets ont migré en France à l'occasion de situations de guerre et pour cause de persécution politique dans leurs pays. Beaucoup d'entre eux se sont rendus à Calais afin de rejoindre le Royaume-Uni, où ils croyaient trouver du travail. Toutefois, avec le démantèlement du camp à Calais par le gouvernement français, les réfugiés se sont installés dans le nord de Paris, où ils ont vécu dans divers campements provisoires désactivés par les autorités. Plusieurs de ces sujets ont été accueillis par des institutions non gouvernementales comme France terre d'asile (FTA) et le Samu Social. C'est dans ce cadre social que ces personnes cherchent à survivre malgré les actions de la police locale qui effectue diverses opérations, et avec l'aide substantielle de plusieurs organisations non gouvernementales opérant dans la capitale française.

Les objectifs de recherche sont étudier les processus d'hospitalité publique envers les immigrants et réfugiés sur la scène contemporaine dans les perspectives de la phénoménologie de l'accueil et identifier les pratiques contemporaines d'hospitalité publique envers les immigrants et réfugiés dans les contextes français. Avant cela, toutefois, il est important de présenter brièvement le contexte local dans lequel nous nous trouvons, qui se situe à la frontière de l'hospitalité publique et des questions migratoires.

2. Paris : du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme à la « crise migratoire »

Le scénario controversé que nous avons trouvé sur le territoire français présenterait déjà les défis de la compréhension du thème de l'hospitalité et de l'immigration: d'un côté, il y avait à Paris des affiches commémoratives du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948-2018) et, de l'autre, le gouvernement rediscutait la politique de libre circulation entre les frontières face à une « crise migratoire » sans précédent dans l'histoire contemporaine du pays (photos 1 et 2).

Photo 1 : affiche commémorative du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme à la Gare du Nord – Paris



Source : recherche de l’auteur, septembre 2018.

Photo 2 : manchette du quotidien Le Figaro sur la politique migratoire du gouvernement Macron



Source : <http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2018-01-11>.

Assurer la sécurité des étrangers et protéger les faibles, les deux fonctions autrefois dévolues à l’hospitalité religieuse ou municipale, sont aujourd’hui encadrées et organisées par le droit international et le droit social (Gotman, 2004). La Déclaration universelle des droits de l’homme et du citoyen (de 1848) publiée deux siècles après les écrits de Kant. L’avènement de l’État moderne a coïncidé avec l’émergence des « personnes sans État », les sans-papiers, pour les

transformer en des êtres auxquels les lois ne s'appliquent pas et dont la destruction n'entraîne pas de sanction, une fois qu'elle est dépourvue de toute signification éthique ou religieuse (Bauman, 2004).

Outre ce paradoxe social, la capitale française vivait (et vit encore) des moments d'agitation absolue avec les manifestations hebdomadaires organisées le samedi par les « gilets jaunes », qui s'opposent à la politique libérale du gouvernement face aux augmentations d'impôts, à l'austérité sociale et à la perte du pouvoir d'achat d'une partie de la classe moyenne française, ainsi que des dénonciations de violences policières et d'un autoritarisme du gouvernement à leur rencontre. À cette époque, le mouvement occupait une partie des principales destinations touristiques de Paris, telles que l'avenue des Champs-Élysées, la basilique du Sacré-Cœur, la Place de la République et bien d'autres. Les manifestants se sont mêlés aux touristes qui se sont finalement éloignés de ces lieux face à des actes de déprédation que les médias exposaient de manière appuyée et sensationnaliste.

En fait, le mouvement des gilets jaunes s'est révélé controversé et diffus, car il s'intéressait parfois aux revendications sociales du pays face au privilège des plus riches, parfois il réclamait une proposition nationaliste face à une prétendue soumission de la France à l'Union européenne. En ce double sens, certains manifestants étaient contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme et, paradoxalement, d'autres avaient une attitude plus sévère envers les immigrants et les Européens eux-mêmes en revendiquant le Frexit (mouvement de l'ultra-droite réclamant le départ de la France de l'Union européenne, inspiré du Brexit britannique).

Les hommes d'État de l'Union européenne consacrent une grande partie de leur temps et de leurs capacités intellectuelles à la conception de moyens de plus en plus sophistiqués de fermeture et de renforcement des frontières. La tendance actuelle à réduire considérablement le droit à l'asile politique, accompagnée du refus catégorique de l'entrée d'un « migrant économique ». La raison trouvée après les attaques de novembre 2015 à Paris était de donner aux réfugiés le rôle de terroristes mondiaux en les plaçant sur un carrefour qui conduirait à la xénophobie contre les groupes ethniques minoritaires et la religion musulmane. La solution trouvée consistait à mettre une partie du public immigrant dans des endroits spécifiques.

En 2015-2016, l'hostilité embrase l'Europe à l'exception de l'Allemagne, qui, par la voix de sa chancelière, décide de recevoir très largement des réfugiés. La disparation de l'Europe est l'un des faits marquants de l'Europe actuelle. Son incapacité à trouver une réponse politique et collective à l'exil massif des réfugiés de Syrie, d'Érythrée, du Soudan, d'Afghanistan et d'ailleurs montre avec éclat que l'hospitalité a cessé d'être une valeur politique, elle est aujourd'hui un supplément d'âme moral ou privé. La Mairie de Paris annonce la création de deux centres d'accueil temporaire, l'un pour les hommes au nord de Paris, l'autre pour les femmes et les enfants à l'est, afin de faire disparaître les installations sauvages dans la capitale et pour renouer avec l'idée de la ville-refuge (Brugère ; Le Blanc, 2017).

Ces questions politiques en France ont été exposées lors des élections au Parlement européen de mai 2019, au cours desquelles le libéral Emmanuel Macron s'est opposé à Le Pen avec une proposition nationaliste qui a recueilli la majorité. Le premier a défendu les modifications du contrôle des frontières ouvertes de l'Union européenne et la seconde, l'indépendance du pays vis-à-vis du bloc européen et un contrôle strict de l'immigration avec des propositions pouvant être considérées comme xénophobes. Le fait est que, dans les deux cas, les migrants sont devenus le centre des discussions ; cependant, ni la proposition visant à accueillir ces sujets ni les idées d'accueil qui ont été présentées ne permettaient d'observer des facteurs d'échange asymétriques (Mauss, 2008) et des aspirations inconditionnelles (Derrida, 1997).

Cela va à l'encontre des écrits de Kant (2006) lorsqu'il a dit qu'aucun État en guerre avec d'autres ne doit se permettre des hostilités réciproques dans la paix future, comme le sont le recrutement d'assassins, d'empoisonneurs, la violation de la capitulation, l'instigation à la trahison dans l'État avec lequel on est en guerre.

Il est important de noter qu'en France, le scénario de divergences entre l'ouverture et la fermeture des frontières avec des positions dichotomiques entre l'accueil de l'étranger ou des avantages uniquement réservés aux nationaux n'est pas différent de la situation actuelle de l'Union européenne. Les gouvernements italien et hongrois mènent des politiques extrêmes anti-immigration en supposant qu'ils aident leurs citoyens, contrairement à la proposition du gouvernement allemand. Même dans ce cas, il était possible d'observer dans la capitale française plusieurs actes bienveillants à l'égard des migrants, auxquels participaient des Français et des immigrés de différentes générations, afin d'exiger des droits sociaux et un traitement humain

approprié. Durant la période de recherche, la Place de la République représentait le samedi l'hétérogénéité culturelle contemporaine de Paris avec la présence de mouvements sociaux portant différents types de revendications pour l'exercice de leur citoyenneté. Bien que de manière distincte et séparés les uns des autres, nous avons constaté que des revendications progressistes diversifiées sont devenues l'oxygène de certaines minorités et de certains peuples défavorisés, tels que les Africains.

Nous avons accompagné un immigrant soudanais sans papiers vendant un bulletin d'information intitulé La voix des sans-papiers, dont le titre était le suivant : « Ses frontières seront le tombeau de l'Europe » (photo 3). Cet immigrant nous a raconté qu'il vivait dans le 17^e arrondissement de Paris, une région devenue un lieu de rassemblement social pour beaucoup de ses pairs.

Photo 3 : la une du bulletin La voix des sans-papiers



Source : recherche de l'auteur, juillet 2018.

Le texte du journal dénonce les dangers d'un nationalisme qui se configure avec des propositions fascistes dont les politiques anti-immigration sont criminelles : « C'est comme si fascisme et nazisme n'étaient que des mots de l'histoire passée, n'appartenant plus à notre présent. Maintenant on dit même, de plus en plus, notamment en France : ultra droite radicale. Toute se passe, comme si on se cachait de la réalité; comme si, dans l'attente tacite du redevenir de l'être, du phénix renaissant de ses cendres, on transformait le plus jamais ça en son contraire,

en un parfait oubli; comme si l'on s'était déjà soumis, in petto, par avance, aux nouveaux seigneurs à venir de la guerre sociale » (La voix des sans-papiers, 2018, p. 2).

Toujours en ce qui concerne la présence des immigrants à Paris, il a également été remarqué, au cours de la recherche, le travail informel et précaire effectué dans divers contextes, tels que les services de livraison de nourriture fournis par des applications de téléphones portables et la vente de souvenirs dans les attractions touristiques, surtout à la Tour Eiffel et au Musée du Louvre (photo 4). Le désarroi de ces sujets et le contraste social sont latents lorsque l'on voit des touristes profitant des loisirs sous différentes formes de consommation par rapport au travail des immigrants dans des conditions qui assombrissent leur vie, une vie qu'ils croyaient meilleure autrefois et dont ils rêvaient dans ce pays. Certes, ce scénario accentue l'hostilité d'une partie de la société française accusant les immigrants d'être des fléaux urbains contemporains. Cependant, la précarité du travail des sujets vulnérables dans le contexte capitaliste est un mouvement mondial d'exploitation du travail.

Photo 4 : immigrant dans le commerce informel de souvenirs près du Musée du Louvre



Source : recherche de l'auteur, décembre 2018.

Les villes modernes sont devenues des dépotoirs des problèmes mondialisés. Les citoyens et leurs représentants élus ont tendance à être confrontés à une tâche qui nécessiterait une imagination considérable : trouver des solutions locales à des contradictions globales. Les nouveaux arrivants sont devenus des ennemis de la tranquillité et de l'auto-indulgence. Ainsi se manifeste la myxophobie : la sensibilité allergique et fébrile aux étrangers et aux inconnus. Le noyau de la phobie des immigrants reste caché de l'attention de l'Europe occidentale et ne revient jamais à la surface.

Blâmer les immigrants et les nouveaux arrivants pour chaque aspect de la maladie sociale est en train de devenir une habitude mondiale (Bauman, 2004).

Dans un scénario encore plus dramatique de la réalité parisienne, les sans-abri qui n'ont pas encore trouvé leur place sur le marché informel se rassemblent et passent la journée dans le nord de Paris, dans des camps d'accueil temporaires qui sont constamment désactivés. De nombreux sujets campent dans des lieux ouverts, soumis à la violence, à la misère et à l'insalubrité. Au cours de la période de recherche, nous avons visité ces espaces urbains situés dans le nord de la ville de Paris, notamment aux Portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, qui étaient des cibles constantes des opérations d'expulsion menées par la police.

Le point de vente de crack près d'où vivent de nombreuses familles d'immigrants a attiré notre attention, ce qui lie leur image au commerce de la drogue et rend encore plus difficile le processus d'acceptation sociale. Plus de 500 immigrants (photo 5) ont été évacués par la police et, selon la mairie de la région (17^e), ils auraient été envoyés dans des centres de soins d'urgence et des gymnases. L'hospitalité est une porte et il est représentatif que les immigrants soient concentrés aux Portes du nord de Paris, dans l'attente d'une invitation à entrer qui semble ne pas arriver, se transformant en un purgatoire de familles innocentes prises en otage par un État obsolète pour un accueil social et hostile quand il souhaite expulser ceux qu'il ne considère pas comme membres.

Photo 5 : camp d'immigrants à la Porte de la Chapelle



Source : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-500-migrants-evacues-porte-de-la-chapelle-et-porte-d-aubervilliers-11-04-2019-8051169.php>, avril 2019.

Cette situation n'est pas une réalité uniquement dans les années 2018 et 2019. Selon Carrère (2004), à Paris, près de la Gare du Nord, 200 ou 300 d'entre eux vivent dans la rue, espérant qu'une porte s'ouvrira pour eux en Europe. Comme à Calais, le gouvernement fait la sourde oreille, tandis que les autorités locales sont partagées entre le désir de satisfaire quelques-unes des revendications, celles d'ordre humanitaire, du collectif, et la crainte de favoriser une installation plus définitive de migrants sur le territoire local.

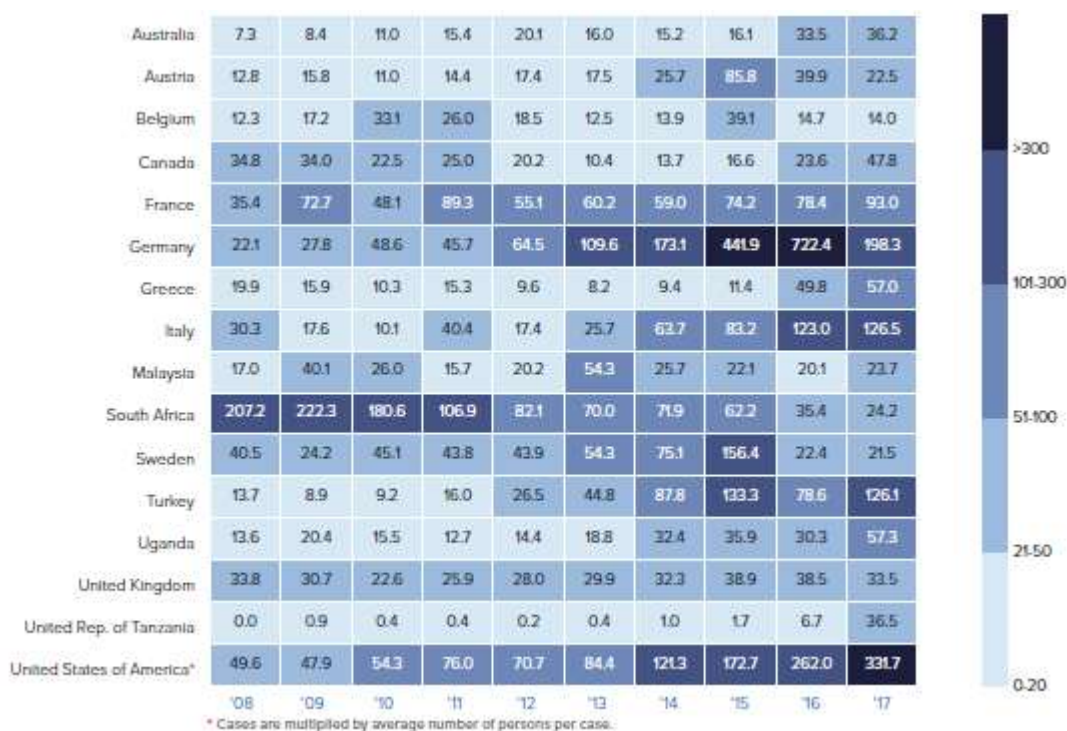
Les camps de réfugiés sont marqués par une précarité intentionnelle, préprogrammée et intégrée. Toutes ces installations sont conçues comme un trou dans l'espace, une séquence temporelle de construction identitaire et d'attribution territoriale. Dans ces endroits, la vie est au jour le jour de sorte que la vie quotidienne ne soit pas affectée par la connaissance que les jours se combinent pour former des mois et des années. Comparée à la solitude extérieure, l'intérieur de la campagne pourrait bien être un refuge sûr. Cette image met en évidence les outsiders comme une menace pour la sécurité des établis (Bauman, 2004).

Face à ces conditions, les immigrants et les réfugiés deviennent invisibles et n'ont plus le droit de travailler, de faire des études, de voter et encore moins d'avoir la double nationalité. Ils dépendent de la notion de solidarité et de la crise de conscience de certains. La vertu de l'hospitalité publique révèle ainsi un concept anachronique face à la régression du discours sur la solidarité de l'État. Le mouvement migratoire mondial finit par compter sur les institutions non gouvernementales pour s'insérer dans le scénario social, même s'il se produit aux yeux de tous dans les grandes villes. Le travail des dynamiques migratoires menées par ces institutions et l'étude de telles actions par les universités sont devenus essentiels pour faire ressortir la gravité de la situation.

Selon le rapport Tendances mondiales : déplacements forcés, publié par le HCNUR en 2017, la France comptait 337 177 réfugiés sur son territoire et 63 127 demandeurs d'asile (cas en attente). Bien que les demandes d'asile soient en croissance ces dernières années et que ce pays soit l'un des principaux dans cette situation, les chiffres sont nettement inférieurs à ceux d'autres pays comme l'Allemagne et les États-Unis eux-mêmes (tableau 1).

Tableau 1 : principaux pays d’asile et nouvelles demandes d’asile (2008 / 2017)

(en milliers)



Source : Global Trends – Forced Displacement (2017).

La même année, selon le HCNUR, le nombre de réfugiés et de demandes d’asile déposées en France relativement à leur nationalité d’origine était le suivant (tableau 2). Dans une première analyse, les immigrants ont différentes raisons de chercher refuge en France, allant de circonstances politiques aux guerres en passant par les persécutions religieuses aux niveaux extrêmes de pauvreté dans leur pays d’origine. Ces statistiques montrent également la provenance diversifiée par régions : Europe de l’Est, Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Afrique du Nord, etc. Ce qui émerge est le nombre important de migrants classés comme étant plusieurs / inconnus, soumis à la marge de leur nationalité et aux documents qui les placent dans n’importe quel lien fonctionnel typique au sens administratif.

Tableau 2 : distribution des réfugiés et demandes d’asile en France en 2017

Origine	Réfugiés	Demandes d’asile	Total
Sri Lanka	24 110	1 463	25 573
Rép. Dém. du Congo	15 697	2 850	18 547

Afghanistan	13 425	4 314	17 739
Russie	15 634	1 731	17 365
Serbie et Kosovo	13 376	2 294	15 670
Soudan	11 337	3 832	15 169
Syrie	12 520	2 394	14 914
Turquie	10 727	1 083	11 810
Cambodge	11 361	13	11 374
Guinée	7 788	3 178	10 966
Autres / Inconnus	86 381	1 866	88 247

Source : tableau conçu par l'auteur à partir des statistiques du HCNUR (2019).

Les immigrants pénètrent sur le territoire européen par l'Espace Schengen avec un visa de touriste, accord politique diplomatique établissant des frontières ouvertes entre les pays membres, ce qui reflète la tentative de révision de ce traité par le gouvernement français. Néanmoins, les routes migratoires pour plusieurs autres immigrants sont distinctes et présentent un danger imminent lorsqu'ils tentent d'entrer sur le territoire européen par voie maritime. Les itinéraires les plus souvent utilisés passent par la mer Méditerranée occidentale par l'Espagne, la Méditerranée orientale ou balkanique par la Grèce et la Méditerranée centrale par l'Italie.

En 2018, l'accès par l'Espagne s'est multiplié et est devenu l'un des principaux avec 55 613 personnes, contre 42 036 par la Grèce et 22 519 par l'Italie, selon l'Organisation internationale des immigrants (OIM). Cela met en évidence la nécessité d'une réforme de l'accord de Dublin, en vigueur depuis 1997, dans lequel le traitement des demandes d'asile relève de la responsabilité de l'État signataire où l'immigrant est entré pour la première fois. Cela surcharge les zones frontalières et déclenche des arrestations qui obligent le demandeur à être transféré dans son pays d'origine, même si cela entraîne la séparation de sa famille. Dans ces endroits, on signale souvent des bateaux à la dérive, des immigrants tués ou même rejetés dans les ports européens d'où ils sont expulsés.

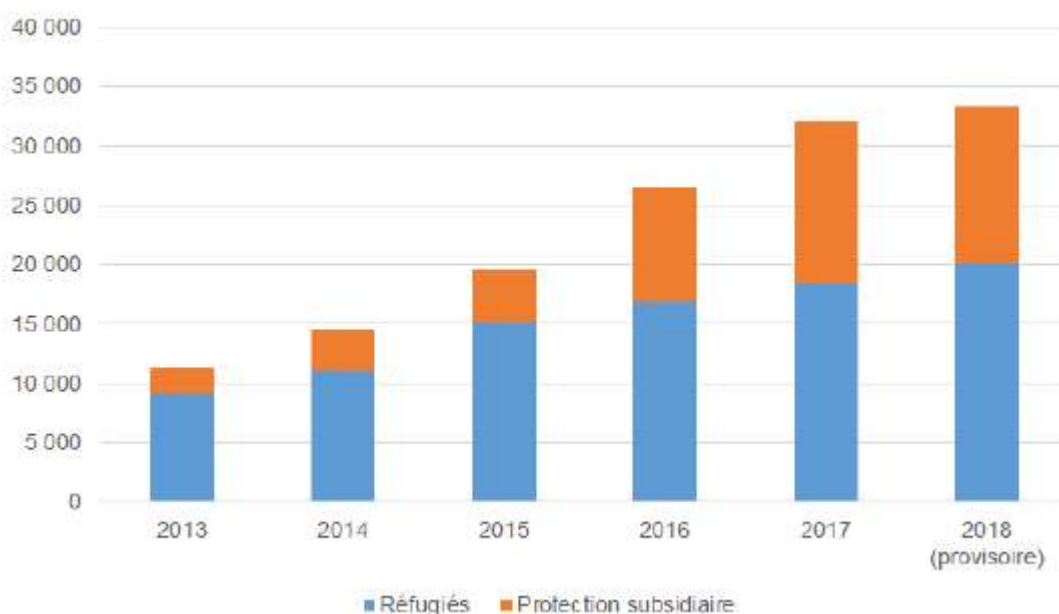
Bien que les médias français et la population du pays discutent quotidiennement de la question de la migration, le gouvernement semble reléguer cette hospitalité aux institutions non

gouvernementales. La ville de Calais, dans le nord de la France, est devenue un point de repère important lorsque des milliers d'immigrants ont tenté d'entrer au Royaume-Uni et qu'un camp provisoire a été créé puis évacué violemment par les autorités.

En 2017, la Fédération des acteurs de la solidarité a envoyé une lettre au président Macron dénonçant la reconduite « massive » de demandeurs d'asile en Europe et lui demandant de les accueillir inconditionnellement en France, avec hébergement. Selon le document, la situation des immigrants était extrêmement précaire et le manque de ressources empêchait les entités associatives d'agir. Les associations mobilisées pour les droits fondamentaux ont exigé du président des conditions de vie dignes pour ces sujets avec solidarité dès le premier accueil et accessibilité à la demande d'asile: « le Défenseur des droits a également pointé les menaces pour les droits fondamentaux d'une remise en cause de l'inconditionnalité ».

Cependant, l'augmentation du nombre de réfugiés en France (graphique 1), disproportionnée par rapport à une protection subventionnée par l'État ou les institutions françaises, montre la nécessité de travailler dans cette direction par le biais d'une politique d'hospitalité publique qui n'est pas simplement destinée à contrôler des frontières et des flux migratoires, mais aussi à accueillir lorsque leurs besoins vitaux ne sont pas satisfaits.

Graphique 1 : nombre de bénéficiaires d'une protection internationale en France



Source : Ministère de l'intérieur (2019).

Cette vague de migration n'est pas récente dans le pays et ne justifie donc pas le terme « crise migratoire » utilisé de manière récurrente par le gouvernement et les médias pour dissimuler la crise mondiale de l'accueil. En France, c'est dans les années 1970, avec les arrivées massives de réfugiés du sud-est asiatique, que s'est mise en place une politique organisée d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile, répartie sur le territoire national. Les réfugiés hébergés dans des dispositifs de protection, d'accueil et de contrôle relèvent, nous l'avons dit, d'une politique d'insertion. Les politiques d'accueil, d'hébergement et d'accès au logement des réfugiés ont pour objectif de favoriser leur insertion (Ducheny, 2008).

La question de l'hospitalité se pose toujours à deux niveaux : au niveau individuel du droit à être secouru, qui pose un devoir national de secours ; au niveau collectif de l'accueil, qui suppose de mettre en place un séjour durable. Secourir n'est pas accueillir. Le secours est un fait ponctuel dicté par l'urgence et le risque de la mort. L'accueil est un droit durable même s'il s'avère provisoire. Il nous faut redonner sens à l'idée d'hospitalité comme accueil et nous vivons aujourd'hui sur un modèle de l'urgence et non plus de l'hospitalité. En réalité, la question n'est pas morale mais bien politique (Brugère ; Le Blanc, 2017).

La bienveillance envers l'étranger, guidée par le devoir chrétien d'amour du prochain, perd totalement de sa prévalence sur la souveraineté, et l'exception généreuse à la règle de justice ne s'avère plus compatible avec la définition affinée de la propriété. Pour Boudou (2017), la charité, infuse en nous, s'exprime par le sentiment de compassion – la miséricorde –, et se manifeste en acte par l'aumône spirituelle d'abord, corporelle ensuite, dont l'hospitalité, consistant à donner un logis. Donner l'hospitalité chrétienne signifie donc pratiquer et manifester l'amour de l'Homme pour Dieu.

Emmaüs, Cimade, Médecine du monde, Samu social et France Terre d'Asile figurent parmi les nombreuses institutions qui accueillent des migrants et des réfugiés à Paris. Nous avons donc choisi de mettre ces derniers en avant dans cette recherche sur leurs pratiques en matière de logement. L'idée n'est pas d'explicitier le travail de France Terre d'Asile ; ce serait inaccessible compte tenu de l'ampleur de ses actions et du temps disponible. Nous cherchons à rendre compte et à comprendre comment il effectue ce travail d'accueil en ce qui concerne les exercices d'hospitalité contemporains destinés aux immigrants et réfugiés.

3. France terre d'asile (FTA): l'intégration des immigrants ou la « privatisation de l'État providence » ?

En France, en 2017, moins de 50 % des demandeurs d'asile étaient des bénéficiaires du logement³. France terre d'asile (FTA) est l'une des institutions de logement des immigrants et réfugiés basées à Paris ayant été choisies pour la recherche observationnelle. Ce choix a été fait car il s'agit d'une institution qui existe depuis de nombreuses années et qui s'exprime sur plusieurs fronts d'hospitalité gratuite et avec une proposition inconditionnelle.

FTA a été créée en 1971 pour maintenir et développer l'une des plus anciennes traditions françaises : assurer l'application des traités internationaux au droit d'asile. L'idée était de protéger les migrants, principalement les réfugiés et les apatrides, issus du traité de Genève du 18 juillet 1951⁴. À cette époque, l'institution accueillait des immigrants du Chili et d'autres pays d'Amérique latine, tels que le Pérou, l'Argentine et le Brésil. Ils se joignaient aux immigrants d'Europe de l'Est, d'Afrique noire et du Moyen-Orient.

L'ONG France terre d'asile a pour objectif d'entreprendre et de soutenir des actions en faveur des réfugiés afin de favoriser l'acceptation des demandes d'asile, des apatrides, des réfugiés reconnus sur le territoire français avec la protection permanente et temporaire de leurs familles. FTA favorise également l'intégration des immigrants, notamment ceux vivant en situation régulière, et du regroupement familial, avec des actions tournées vers l'emploi, le logement et l'apprentissage de la langue française. En outre, elle se propose spécifiquement d'accueillir les immigrants mineurs avec accompagnement et protection.

En ce qui concerne sa proposition effective d'action en matière d'hospitalité des immigrants, En 2019, FTA avait de 34 centres d'accueil pour demandes d'asile (CADA) avec 5 000 places disponibles offrant un soutien social, juridique et administratif. Les ressources de l'institution ont été principalement distribuées pour fournir l'asile aux immigrants, suivies de l'accueil spécial pour les mineurs et, enfin, tout ce qui concerne l'intégration des immigrants et les services d'urgence.

³ <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/Chiffres-cles>.

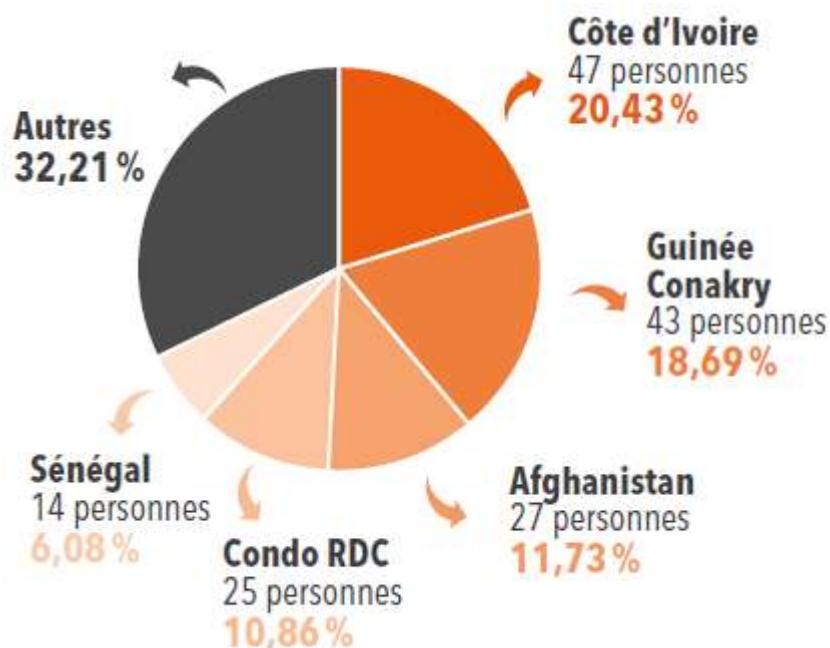
⁴ <https://www.france-terre-asile.org/objet-social/france-terre-d-asile/presentation/objet-social>

Les fonds dépensés par France terre d'asile au fil des ans proviennent des institutions suivantes : l'Union européenne, L'Europe s'engager en France, le fonds Asile Migration Intégration et le Département de l'Eure. Cette politique démontre que l'État délègue ses fonctions à une institution non gouvernementale pour qu'elle accomplisse des actes d'hospitalité publique qu'il ne propose pas ou ne veut pas faire. Malgré le montant investi pour accueillir les immigrants ces dernières années, la demande financière ne semble pas compatible avec la proportionnalité du nombre d'immigrants et réfugiés arrivant dans le pays. En tout état de cause, les partenariats avec le gouvernement français ont permis à l'ONG de mener à bien une série d'actions de structure et de soutien sur le chemin de l'hospitalité.

Avec l'aide financière publique, FTA a réuni une équipe qui comptait, à la fin 2015, plus de 636 employés et 350 bénévoles. Le dialogue avec le gouvernement français est constant au point que l'institution collabore avec le gouvernement pour créer un ministère de l'Immigration qui permettrait de répondre aux spécificités de la région. Le paradoxe de ce partenariat entre l'hospitalité publique et l'État est que le mouvement de fermeture des frontières souffle en Europe et que la mise en cause de la Convention de Genève est constante.

Lors de la recherche observationnelle, nous nous sommes rendus au Dispositif d'hébergement des adultes isolés (HAI), qui fournit un hébergement d'urgence pouvant accueillir 350 personnes. Selon le rapport L'action sur le terrain de France terre d'asile, HAI a servi 572 personnes en 2017 originaires des pays suivants (graphique 1):

Graphique 1 : pays d'origine des personnes accueillies en 2017



Source : rapport L'action sur le terrain de France terre d'asile (2017).

Le témoignage suivant de cette hospitalité est mis en évidence dans le rapport de FTA : « Monsieur X, de nationalité soudanaise, né le 1^{er} janvier 1991, est entré en France le 16 juin 2015. Il a été pris en charge par le HAI le 21 octobre 2015 et reconnu réfugié par la CNDA le 16 mai 2017. Avant même l'obtention de son statut de réfugié, il avait pour projet la création / gestion d'un restaurant avec des spécialités de son pays d'origine. Il souhaitait devenir auto-entrepreneur. Il s'est associé avec une autre personne et a ouvert un restaurant » (Rapport l'action sur le terrain de FTA, 2017, p. 36).

Il est à noter que FTA cherche à décrire dans ses rapports les cas réussis d'insertion d'immigrants, de sorte que, dans ce cas, l'immigrant en question aurait ouvert un restaurant. Ce qui est intéressant, c'est que tenter d'insérer des immigrants par leur culture, en particulier par leur cuisine, est une pratique ancienne qui a transformé de nombreuses villes en un espace multiple et cosmopolite. Cependant, l'informalité et la concurrence de ce marché entravent actuellement le processus, et de nombreux immigrants ont d'autres métiers au-delà du secteur des services et de la main-d'œuvre lourde. En outre, plusieurs immigrants contemporains exercent une profession distincte et souhaitent travailler ainsi dans le pays de destination.

Un autre facteur notable dans le rapport ci-dessus est la tentative de FTA de démontrer le succès au travail. Ce discours se mêle à une propagande de l'État lui-même et ternit la réalité de beaucoup d'autres qui n'ont pas atteint un tel niveau d'insertion. Ce type de discours est présent dans plusieurs rapports de France terre d'asile que nous avons analysés. Néanmoins, leurs projets sont les piliers d'insertion de nombreux immigrants en France.

Dans le témoignage suivant, un immigrant mineur remercie FTA : « Merci et bravo à vous ainsi qu'à toute votre équipe pour votre patience, votre persévérance ainsi que pour les encouragements et les précieux conseils que vous répandez... Bravo à toute l'équipe d'Archereau ! Vous êtes comme une nouvelle famille pour nous » (Rapport l'action sur le terrain de FTA, 2017, p. 35).

Au même endroit que les photos ci-dessus, le Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires (DPHRS) propose 400 logements en hébergement partagé et un soutien social global pour l'autonomie des immigrants. En 2017, 622 personnes ont été hébergées, soit 364 familles. France terre d'asile a des dizaines d'autres projets sur l'intégration des immigrants dans la ville de Paris en vue de leur insertion sociale, tels que le Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile (PARA), le Réseau pour l'intégration des réinstallés, le Projet européen « Centre d'accueil et de préparation à l'intégration » – Cap'i, et finalement le programme France Accueil Accompagnement Réinstallés – FAAR.

Bien que le logement temporaire soit une tentative d'hospitalité, rappelons-nous la distinction de Gotman (2001) entre les deux termes: hospitalité et hébergement : les deux termes ne se superposent pas totalement, l'hospitalité comprenant une relation interpersonnelle que l'hébergement n'inclut pas nécessairement.

Le fait est qu'il existe une multitude d'actions de FTA qui ont pour but d'accueillir les immigrants avec hospitalité et de chercher leur intégration sociale. Les projets peuvent servir d'exemple à de nombreuses autres institutions œuvrant dans l'orientation sociale et économique de ce groupe, essentiellement à des organisations non gouvernementales brésiliennes éloignées de ce type d'investissement public et de la professionnalisation de cette hospitalité. Néanmoins, toutes les organisations françaises ne bénéficient pas de l'incitation financière dont FTA bénéficie de la part les entités publiques. Cela finit par mettre l'institution dans une situation compliquée de

sorte que ses actions sont rendues publiques avec l'image du succès de cet accueil, ce qui contraste avec la réalité des immigrants à Paris et les actions du gouvernement. Même le traitement réservé au chercheur qui veut comprendre plus profondément ses actions révèle également quelque chose, car pendant la recherche beaucoup de réponses n'ont pas été obtenues et nous ne pouvons pas circuler dans certains lieux d'hébergement temporaire. Si une telle institution était effectivement publique, elle ne pourrait en être exempte : c'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a confié cette tâche dans l'intention de sous-traiter l'hospitalité publique aux immigrants et réfugiés.

En effet, entre une association telle que France terre d'asile, historiquement interlocuteur privilégié de l'État en matière d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés et d'autres plus modeste au niveau de son salariat et des ambitions, le contraste dans les relations avec l'État et les institutions que le représentent est imposant. Il y a une hétérogénéité des relations entre les organisations associatives et leurs financeurs (Ducheny, 2008).

Parmi plus d'une douzaine d'institutions travaillant directement avec l'accueil des immigrants à Paris, nous avons pu également observer l'une des installations du Samu Social. Cet endroit a attiré notre attention parce que c'est un ancien hospice qui s'occupe aujourd'hui de la santé des sans-abri dans la rue, dont beaucoup sont des étrangers. Il dispose de 33 lits et reçoit en moyenne 104 personnes par jour. Cette institution travaille en partenariat avec la Mairie de Paris et des organisations privées afin de se rendre sur le terrain, de soigner les sans-abri et de traiter les cas urgents soumis à un suivi médical dont la durée du séjour dépend de chaque situation. Au cours de notre recherche, nous avons vérifié que les cas graves et chroniques de maladies des immigrants de différentes nationalités y étaient traités.

Le vieux lien entre l'hôpital et l'hospitalité se manifeste dans la praxis d'accueil de ces immigrants malades retirés des rues de Paris. « Il y a hospitalité quand il y a invention d'un hôpital pour les vulnérables, les pauvres, les sans-abri, les étrangers, les n'importe qui en faisant la demande. L'hospitalité est liée à un lieu dont un hôte décide l'ouverture » (Brugère ; Le Blanc, 2017, p. 196).

Le travail de Samu Social se distingue de celui de France terre d'asile dans le fait que son personnel descend dans la rue à la recherche de personnes en danger, y compris des immigrants,

car elles constituent une grande partie de ce public à Paris, ce qui fait que beaucoup leur sont défavorables ou les lient à la violence et à la drogue. Samu social, sous le vocable ELAN, propose aux personnes désireuses d'accueillir un réfugié à domicile un accompagnement susceptible de les aider dans la durée. Selon Gotman (2017), ce programme d'aide aux accueillants offre une plateforme pluridisciplinaire de professionnels qui permet de sécuriser cette forme d'accueil, soutenir les accueillants, simplifier les questions organisationnelles. Ils proposent également aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié un accompagnement social, un soutien psychologique et une insertion vers l'emploi.

En plus du logement temporaire et des travaux d'urgence, de nombreuses institutions françaises offrent des services d'enseignement des langues aux réfugiés, tels que Forum réfugiés Cosi, Bibliothèque sans frontières (BSF), etc. On estime que la langue est un élément important du racisme subi par ces sujets, principalement en ce qui concerne leur insertion dans le marché du travail. Les plus de 6 000 bibliothèques en France pourraient également accueillir les immigrants et les réfugiés dans le cadre d'une politique d'«hospitalité linguistique », mais ce qui complique est l'exigence d'avoir un passeport pour devenir un utilisateur.

Ainsi, il serait nécessaire qu'en plus des actions des institutions spécialisées dans l'accueil des réfugiés, beaucoup d'autres s'engagent dans l'hospitalité institutionnelle des immigrants. Il y a l'exemple charitable du Musée du Louvre, qui a institué la gratuité des réfugiés et accueille des groupes pour des conférences de Syriens et d'Irakiens, bien que des immigrants effectuent un travail précaire dans la rue en vendant des souvenirs de ce propre musée aux touristes privilégiés qui sont inclus comme membres de cette scène d'hospitalité muséale parce qu'ils paient leurs billets.

Néanmoins, il existe un nombre important d'associations travaillant avec des réfugiés en France, ce qui démontre le caractère social et les besoins urgents de ce groupe. Cependant, un problème se pose : le nombre d'interlocuteurs et d'actions qui confondent le groupe de migrants ayant besoin de telles actions d'hospitalité publique.

« La multiplicité, la variété et l'hétérogénéité des associations se révèlent également foisonnante pour les réfugiés qui auront à les connaître à diverses étapes de leur parcours. Avec pour conséquence, pour les réfugiés, de rendre opaque la palette des aides possibles. L'abondance

des interlocuteurs associatifs, associée à l'abondance des interlocuteurs institutionnels brouillent le système, duquel aucun catalogue ou inventaire n'est accessible aux réfugiés » (Ducheny, 2008, p. 364).

En réalité, le premier mur-frontière en Europe depuis la construction de mur de Berlin est l'œuvre en France de la Grande-Bretagne, qui entend maintenir davantage ainsi les migrants à distance. Il y a là une rupture sans précédent dans notre compréhension de la politique. C'est un fait, pourtant, qu'il n'existe plus d'hospitalité politique européenne. Un réalisme de l'hospitalité est à nos portes. Encore faut-il ne pas les murer. La modernité a entretenu le mythe de la fin de l'hospitalité assimilée à vertu antique. Elle a fait sienne l'idée que l'hospitalité est liée à une forme de civilisation perdue. Considérer les pratiques d'hospitalité d'un point de vue politique, c'est s'intéresser aux individus qu'ils sont, aux demandeurs de refuge (Brugère ; Le Blanc, 2017).

Nous comprenons que, en ce qui concerne la fondation de l'État et sa responsabilité, l'idée de terre d'asile n'est pas soutenue en France dans le scénario actuel, car le gouvernement ne propose pas d'héberger des immigrés : soit pour des attitudes obsolètes lors de la sous-traitance des actions des organisations gouvernementales, soit pour des actions d'expulsion d'immigrants en violation de leurs droits humains. Au début de 2019, le gouvernement français a expulsé cinq Soudanais. En 2018, il en a expulsé douze, de sorte que ces chiffres pourraient même ne pas être vrais, car de nombreux autres Soudanais ont été transférés vers d'autres États membres de l'UE, selon l'ONG France terre d'asile.

Bien que beaucoup d'actions d'organisations non gouvernementales indiquent des propositions efficaces pour l'accueil des migrants et des réfugiés à Paris face à des expériences de plusieurs décennies visant à une véritable hospitalité avec la protection et l'intégration, on peut dire que de tels arrangements ne sont pas suffisants à l'heure actuelle et que l'État transmet ses propres obligations en matière de don et exclut les aspirations inconditionnelles d'hospitalité en tant que proposition politique.

L'État se repose donc sur les associations pour la charge de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, sans pour autant proposer aux intéressés une clarification ou une organisation de l'ensemble des solutions existantes. Pour Ducheny (2008) semble donc que pour le cas des réfugiés, l'accueil limité qui est proposé, et la manière par laquelle il est effectué peut également constituer

un moyen de « punir » les réfugiés, dont on doute de la légitimité de la présence et à qui on rechigne à faire une place. Une pénurie donc plus structurelle que conjoncturelle.

L'étranger qui arrive en Europe n'est ni un migrant ni un réfugié, mais bien un demandeur de refuge, un demandeur de d'hospitalité que la réalité biopolitique assigne à un statut de migrant ou de réfugié. La logique de ces lieux est bien de distinguer les migrants demandeurs d'asile, destinés à être accueillis, et les migrants économiques, que ne peuvent prétendre au statut de réfugié selon la convention de Genève, normes internationales mais qui sont en réalité au service d'un monopole d'État pour limiter l'hospitalité avec l'impératif inconditionnel de la valeur d'une vie que seule la référence aux droits humains peut affirmer (Brugère ; Le Blanc, 2017).

L'une des questions non prise en compte de cette recherche, mais largement discutée en France pour supprimer l'insuffisance de l'hospitalité publique réservée aux immigrants, c'est l'accueil des immigrants via l'hospitalité privée, tel que réalisé dans certaines villes par certains Français qui ont choisi de partager leur espace domestique avec des réfugiés. Cette proposition est liée à l'idéal de la fraternité française et, même si le pays va politiquement dans le sens opposé, une partie de ces aspirations est toujours vivante dans une partie de la société qui la distingue encore des autres sur la scène contemporaine concernant le sens critique et l'humanisme. Cependant, dans le contexte actuel où le libéralisme prévaut dans la pensée sociale face aux aspirations capitalistes, une telle proposition semble irréalisable en tant que politique d'hospitalité.

Un monde dominé par cette règle est un monde de populations nationalement frustrées qui, stimulées par leur frustration, sont finalement convaincues des concepts de « vraie liberté et de vraie émancipation » à travers un État souverain qui crée des stéréotypes comme un modèle en noir et blanc qui ne laisse pas place à la diversité (Bauman, 2004).

Cette logique de sécurisation financière de parcours résidentiels segmentés et de contrôle social des capacités résidentielles des candidats, réfugiés et, plus largement, des personnes défavorisées, constitue dans la pratique du droit au logement, qui devient un droit subjectif et tutélaire. Selon Ducheny (2008), la « privatisation de l'État providence », qui se traduit dans le cas de la délégation de la charge de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés et de l'insertion de ces derniers à des associations que se professionnalisent, permet une réduction de coûts de la politique publique du logement et une flexibilité accrue du fait de la diversification de l'offre.

« L'expérience de ce collectif démontre une chose: dès que leurs conditions de vie s'améliorent un tant soit peu (hébergements, repas, soins, cours de français, etc.), tous les exilés, y compris ceux qui les refusaient tout net quelques semaines plus tôt, se mettent à envisager de demander l'asile en France. À l'inverse, que des problèmes surgissent, qui interrompent ou suspendent ces aides, aussitôt certains essaient à nouveau de passer en Angleterre, d'autres partent en Allemagne ou en Belgique, ou rêvent tout haut de la Norvège ou du Danemark » (Carrère, 2004, p. 297).

Conclusion

L'État contemporain finit par sous-traiter les actions d'hospitalité publique en matière de solidarité avec l'autre, mais maintient pour lui-même les actions de contrôle migratoire visant à l'austérité et à l'hostilité à l'égard de l'étranger qu'il ne veut pas comme membre. Il défend ainsi son pouvoir d'hostilité et délègue les pratiques de solidarité à l'autre. La solidarité joue donc un rôle secondaire devant la logique des frontières de l'économie mondiale, dans laquelle même les traités de droit international ne peuvent s'immiscer.

Quoi qu'il en soit, comme le montrent les données de la recherche, le travail des institutions françaises qui se proposent de répondre aux besoins des immigrants est significatif, bien qu'elles soient incapables de répondre aux souhaits de ce groupe en due proportion. Pourtant, ces institutions cherchent à faire des dons de façon asymétrique et aspirent à une hospitalité donnée inconditionnelle et gratuite. Pourtant, elles se retrouvent elles-mêmes avec la mission de préserver le socle fragile de l'hospitalité publique aujourd'hui négligé par l'État. Ainsi, dans la ville de Paris, de telles actions sont principalement menées par des organisations non gouvernementales.

Toutefois, dans cette perspective d'action, les réfugiés deviennent clients d'un service alors que les associations ne sont plus véritablement porteuses d'une politique publique générale d'insertion. La position délicate des associations, qui s'inscrit dans l'évolution générale de la privatisation des services publics, se traduit dès lors sur le terrain par une relation clientéliste entre les réfugiés et les personnels associatifs, non sans provoquer de l'incompréhension de part et d'autre (Ducheny, 2008).

Gotman (2004) affirme que l'hospitalité suppose l'intégration de l'hôte dans l'espace social, à des degrés variables selon la proximité entre l'accueillant et l'accueilli. À l'opposé, la ségrégation isole les nouveaux venus de l'espace social qu'ils sont venus rejoindre. Aussi, le discours sur la nécessaire intégration des immigrés, condition préalable à l'ouverture des frontières, doit-il se comprendre à l'aune de la ségrégation qui leur fut imposée dès leur arrivée, et pour longtemps. L'histoire des différences vagues d'immigration montre que la demande de lieux de culte intervient à une période précise, celle du passage de l'immigration de travail à l'immigration familiale, de l'abandon des illusions du maintien de la paix « au pays » et de la résolution à l'installation dans le pays d'accueil – la sortie, en somme, du régime d'hospitalité.

Il est important de souligner qu'il y a des gens en France qui ont le courage d'agir au nom d'une vieille idée européenne de l'hospitalité : aide aux migrants pour apprendre le français, construire des lieux où se retrouver, centres d'accueil portés par des villages. Mais ces initiatives sont celles d'individus, de collectifs, d'organisations qui agissent dans un cadre qui n'est plus celui de la nation, jugé souvent trop excluant, trop guerrier, trop restreint. Ces pratiques sont ordinaires et loin de tout héroïsme national. Une république bienveillante servirait à les porter à la lumière et à les amplifier, et elle est d'abord une forme de gouvernement qui accueille les populations dont la vie est en danger. Il n'est pas exclu de penser que la modernité proclame la fin de l'hospitalité parce qu'elle la déréalise à la manière de Derrida (1997). L'hospitalité permet de donner un sens à une relation qui tente de faire de l'autre ou de l'étranger un être humain en soi, non conditionné par une quelconque limite sociale ou historique (Brugère ; Le Blanc, 2017).

L'hospitalité offerte aux réfugiés de guerre et aux peuples refoulés par la guerre économique rencontre inévitablement la question de l'injustice sociale et confronte les maîtres de maison bénévoles à leurs propres limites. La propension à donner n'est pas illimitée, les semi-professionnels de l'hospitalité (les bénévoles et les volontaires) savent qu'ils veulent le rester, il faut tenir la distance. Accueillir des réfugiés pour des périodes limitées autorise ainsi de véritables relations tout en préservant la distance par l'engagement qui, lui, est plus neutre. Le modèle du sacrifice illimité de soi, type Mère Thérèse, a fait son temps. Cette forme de non-relation est aussi une relation (Gotman, 2001).

Ainsi, à notre avis, les dénominations emblématiques « terre d'asile » en France c'est une apparence qui s'éloigne de l'essence des relations humaines en ce qui concerne les relations

phénoménologiques dans le traitement public du migrant avec beaucoup de portes et de murs à franchir face à la modernité. En France, les idéaux progressistes et fraternels qui ont abouti à la participation politique et à l'engagement social de sa population se superposent aux intérêts nationalistes si l'on considère les nouveaux élus politiques qui se désengagent du rôle d'accueil des immigrants et ferment leurs portes avec des actions oppressives. Dans les deux cas, l'État délègue son rôle d'hospitalité publique à d'autres institutions, qu'il s'agisse d'organisations religieuses ou non gouvernementales, qui se présentent comme le seul moyen de faire des dons et des actions inconditionnelles envers l'autre.

La crise migratoire telle que vulgairement appelée par l'État et les médias sert à effacer notre échec social face à la crise de l'hospitalité qui s'est installée dans de nombreux pays. La montée des discours xénophobes sur des territoires qui, il y a quelques années, visaient la libre circulation de leurs frontières montre le cadre en spirale dans lequel nous nous sommes constitués au sens historique du terme, car ce n'est pas un retour simpliste des discours nationalistes qui ont engendré les guerres mondiales, mais une relecture transformée des systèmes oppressifs contre lesquels les lois de l'hospitalité luttent. La ville est le premier instrument d'accueil et permet l'action de l'hospitalité comme une fiction inconditionnelle nécessaire et des dons possibles pour la cohésion sociale. Dans ce contexte, l'hospitalité est maquillée par quelques actions de solidarité qui peuvent servir de forme de domination, de paternalisme et de bien-être minimal. L'hospitalité est un geste éthique et critique qui constitue l'une des conditions essentielles de la vie démocratique face à l'immigration dans des mouvements spatiaux et temporels constants.

Références

BAUMAN, Z. **Amor líquido**. Sobre a fragilidade dos laços humanos. Rio de Janeiro: Zahar, 2004.

BOUDOU, B. **Politique de l'hospitalité**. CNRS Éditions: Paris, 2017.

BRUGÈRE, F. , LE BLANC, G. **La fin de L'hospitalité**. Flammarion: Paris, 2017.

BRUSADIN, L. B. , PANOSSO NETTO, A. O sacrifício e o espírito das coisas perante o dom e a hospitalidade : (des) entendimentos científicos. In : BRUSADIN, L. B. (org) **Hospitalidade e dádiva** : a alma dos lugares e a cultura do acolhimento. Curitiba : Editora Prismas, 2017.

CARRÈRE, V. Burden sharing » entre États et communes: les exilés à Sangatte et leurs « successeurs ». In : GOTMAN, A. (org) **Villes et hospitalité**. Les municipalités et leurs « étrangers ». Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

DERRIDA, J. **Adeus a Emmanuel Levinas**. São Paulo: Perspectiva, 2004.

DERRIDA, J. , DUFOURMANTELLE, A. **De l'hospitalité**. Calmann-Lévy, 1997.

DUCHENY, M. Le dispositif national d'accueil et l'accès au logement : enquête sur les relations entre l'Etat et les réfugiés statutaires. Thèse de doctorat présentée au Centre de recherche sur les liens Sociaux, Université Paris-Descartes, 2008.

France Terre D'asile. Disponible sur : <https://www.france-terre-asile.org/> . Accès en mai 2018.

GOTMAN, A. **Le sens de l'hospitalité**. Essais sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre. Paris: Presses Universitaires de France, 2001.

GOTMAN, A. **Villes et hospitalité**. Les municipalités et leurs « étrangers ». Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

GOTMAN, A. **L'hospitalité est-elle soluble dans le droit ?** Entretiens d'Auxerre, 2017.

KANT, E. **Ver la paix perpétuelle**. Flammarion: Paris, 2006.

La voix des sans-papiers. **Bulletin du mouvement et des collectifs de lute autonomes**, Numéro 177, 2018.

MAUSS, M. **Ensaio sobre a dádiva**. Lisboa: Edições 70, 2008.

Rapport L'action sur le Terrain De France Terre D'asile, 2017.

UNHCR – The UN Refugee Agency. Global Trends : forced displacement in 2017, disponible sur: <https://www.unhcr.org/5b27be547.pdf>. Accès le 29/01/2019.

Trabalho enviado em 13 de abril de 2020

Aceito em 02 de maio de 2020